

Projet Agricole et Alimentaire de Touraine-Est Vallées



□ Présentation du territoire

La Communauté de Communes (CC) Touraine-Est Vallées, est située dans la région Centre-Val-de Loire, au sein du département d'Indre-et-Loire. Territoire péri-urbain en périphérie de la métropole de Tours, il est traversé par la Loire et présente des paysages de côteaoux.

Caractérisé par une production viticole dominante et une orientation grandes cultures, la CC présente des enjeux autour de la préservation de la ressource en eau (qualité et quantité) et de l'élevage. Ce territoire a saisi l'opportunité pour créer son PAT, de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « **Projet territorial agricole et alimentaire (PAAT) : une stratégie pour l'action en faveur du climat et d'une alimentation locale** » porté par la Région

Centre-Val-de-Loire et l'ADEME.

Lauréat en 2019, les premiers travaux ont commencé avec la réalisation d'un diagnostic avec un bureau d'études, en lien avec la **Communauté de Communes du Val d'Amboise**. Le Projet Agricole et Alimentaire est alors **approuvé en 2020**. Par la suite chaque communauté de communes intègre le plan d'action et le priorise selon la volonté politique de leur territoire.

Après une période de latence suite aux divers confinements et aux dernières élections municipales. Le PAAT est de nouveau remis sur la scène publique en 2021 avec notamment une orientation restauration collective et le développement du maraîchage.

□ Choix du terrain d'étude

La Communauté de Communes Touraine-Est Vallées a fait le choix de développer un PAAT afin de compléter leur **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. En effet, en plus d'être marqué par une **forte volonté politique** de prendre en compte les enjeux environnementaux au sein de ces projets, ce

dernier est perçu comme un réel levier pour travailler davantage sur l'impact de l'agriculture et de l'alimentation sur l'environnement. Ainsi, il permet de **faire le lien entre agriculture et alimentation** et de mettre en place diverses actions.

□ Données clés

- Superficie de **213,5 km²** (INSEE, 2018)
- **10** communes
- **39 414** habitants
- Absence d'industries agro-alimentaires sur le territoire



Carte de localisation du PAAT de la Communauté de Communes Touraine Est-Vallées

Le Pays Loire Touraine compte 55 communes regroupées en 4 communautés de communes :
 • Communauté de Communes du Castelnauais
 • Communauté de Communes Touraine Est Vallées
 • Communauté de Communes du Val d'Amboise
 • Communauté de Communes du Blaisé Val de Char

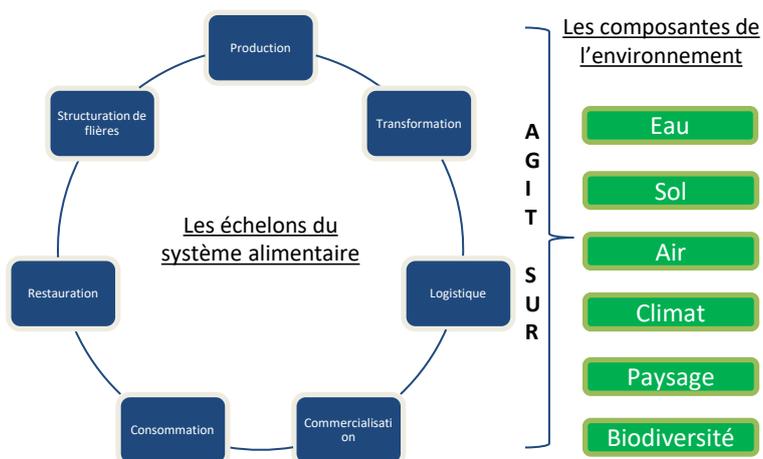
Présentation de l'étude réalisée

❑ Pourquoi étudier l'environnement dans les PAT ?

L'environnement est **l'un des six domaines d'action** de l'alimentation, comme définit par le RnPAT. Un PAT peut prendre en compte plusieurs champs ou l'ensemble de ces derniers, dans ce dernier cas, il est nommé **PAT systémique** par le RnPAT.

Dans un contexte de transition écologique où la demande sociétale s'accroît afin de prendre des mesures concrètes pour réduire nos impacts environnementaux. Les PAT sont des outils mobilisables pour travailler sur les impacts environnementaux liés à l'alimentation.

Les conséquences de l'alimentation sur l'environnement peuvent être appréhendées suivant le **système alimentaire** incluant divers échelons, dont la production de déchets, transversale à ces derniers (Cerema et Ministère de la transition écologique, 2021) :

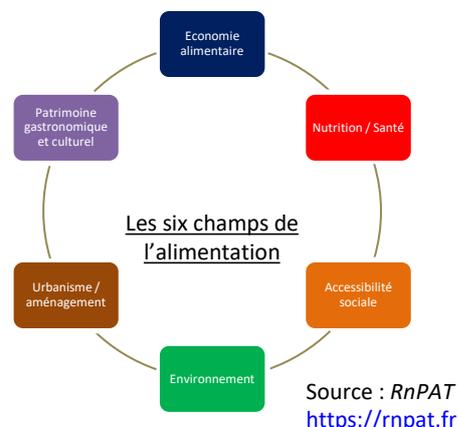


Inspiré de : Cerema et Ministère de la transition écologique, 2021
https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2021/06/210621_doc_repere_Cerema.pdf

❑ Définir un PAT environnemental

Pour différencier les PAT qui utilisent l'environnement comme un moteur et comme fil rouge de leur projet, il a été décidé de nommer ces derniers comme des **PAT environnementaux**.

Il est possible de définir un PAT environnemental ainsi : « un PAT **systémique** qui rassemble différents acteurs (dont des acteurs environnementaux) autour de l'environnement, plaçant la **transition écologique comme le moteur** du projet. Cette dynamique favorise la mise en œuvre d'actions suivant les échelons du système alimentaire afin de limiter les impacts sur les six composantes de l'environnement. Comme pour les autres PAT, ces projets peuvent s'appuyer sur des dispositifs publics territoriaux abordant les thématiques environnementales déjà existants sur le territoire. L'impact positif de ces projets pourra par la suite être quantifié via une évaluation environnementale » (Marcadet, 2021).



Les travaux menés par le RnPAT dans le cadre du PATnorama mettent en évidence la volonté de certains territoires de faire de leur PAT un réel levier de leur transition écologique, projets nommés « **PAT de transition** » (PATnorama n°2, 2021).

Souvent perçu comme un champ en deuxième position, des travaux étaient nécessaires afin de comprendre comment l'environnement était réellement intégré par les PAT. Pour cela plusieurs pistes ont été étudiées :

- La perception de l'environnement dans certains PAT
- Les motivations pour certains territoires d'axer le PAT sur l'environnement
- Les actions mises en place dans ce domaine
- La gouvernance des PAT pour intégrer une dimension environnementale

L'aspect environnemental du PAAT de Touraine-Est Vallées

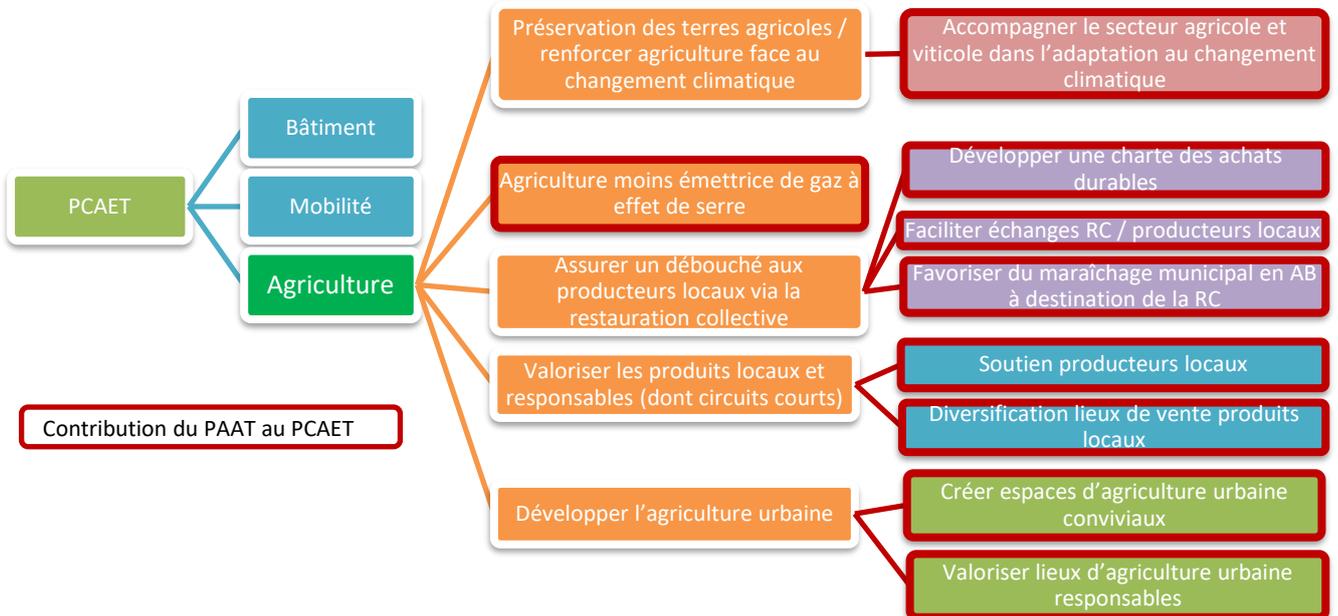
La place de l'environnement dans les orientations stratégiques



Le PAAT de Touraine-Est Vallées présente des axes d'actions supposant la mise en place d'actions dans le domaine de l'environnement, afin de préserver les ressources naturelles. Ce plan d'action ayant été réalisé pour les communautés de communes Touraine-Est Vallées et Val d'Amboise, chaque collectivités priorisera les actions selon le besoin de son territoire.

Articuler PAAT et PCAET

Le PCAET est un plan d'actions obligatoire pour les territoires de plus de **20 000 habitants**, utilisé dans le but de réduire l'empreinte écologique du territoire concernant différents domaines (alimentation, transport, industries, etc.). L'articulation des deux pourra potentiellement être utilisée pour évaluer les PAT au sein du PCAET.



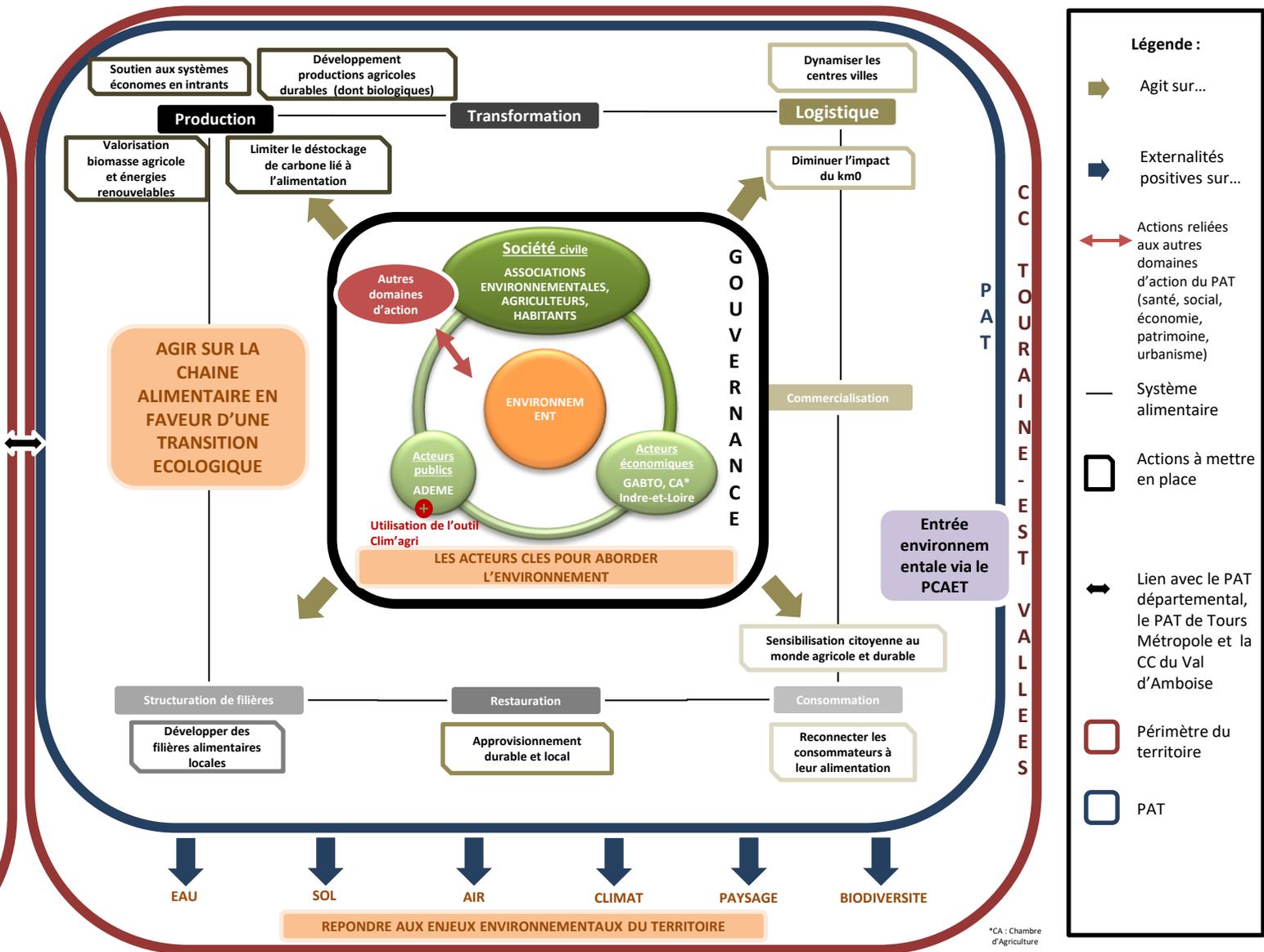
L'articulation du PAT avec le PCAET en Touraine-Est Vallées

(inspiré de https://www.touraineestvallees.fr/medias/2019/11/3_PCAET_TEV_programme_action_dispositif_suivi_evaluation.pdf)

La dimension environnementale du PAAT est appuyée par cette « entrée PCAET » qui permet de justifier l'intérêt d'étudier ce projet. Le PCAET et le PAAT étant tout deux dirigés par le même élu référent de la CC Touraine-Est Vallées, l'articulation est simplifiée et permet de concerter en commun des acteurs environnementaux.

Articuler PCAET et PAT permet d'identifier les enjeux spécifiques à travailler concernant les impacts de l'agriculture sur l'environnement. Pour les territoires possédant un PCAET préalable au PAT, cela peut être un atout pour mobiliser les élus (*une des préconisations données par le guide des élus mis en place par PQNA*) et pour communiquer avec les habitants des atouts d'un PAT pour travailler sur les dimensions environnementales.

Parler de PAT environnemental ?



Le PAAT étant le volet agriculture/alimentation du PAAT, le programme d'action du PAAT doit répondre aux enjeux du PCAET. Ainsi, il est observé que des actions ont été identifiées dans la plupart des échelons du système alimentaire. En plus de la participation de l'ADEME, la mobilisation de différents acteurs de l'environnement, dont des associations (APAD, NEVA/SEPANTE, ,etc.) peut être perçue comme une réelle motivation à traiter ces problématiques. Néanmoins, le projet étant récent et l'environnement n'étant pas identifié comme le moteur de ce projet, il est difficile de qualifier aujourd'hui ce projet de PAT environnemental.

Sources

- ✓ Entretiens auprès de différents acteurs du territoire, 2021
- ✓ Cerema et Ministère de la transition écologique, « L'auto-évaluation environnementale des Projets Alimentaires Territoriaux », 2021
- ✓ Définition PCAET : Préfet de la Mayenne, 2019
- ✓ INSEE, Plan d'actions PAAT, PCAET Touraine-Est Vallées, Fiche Résolis, PATnorama n°2 RnPAT

Crédit photos

- ✓ Site officiel de la CC Touraine-Est Vallées
- ▭ Carte
- ✓ Site officiel du Pays Loire Touraine